

Communiqué de Presse de l'association
« Elus, Santé publique & Territoires »

à propos des futures
AGENCES REGIONALES de SANTE

Association nationale des villes
pour le développement
de la santé publique

11 rue des anciennes mairies
92 000 Nanterre
01 47 24 67 58

espt.asso@orange.fr
www.espt.asso.fr

De multiples rapports s'ajoutent aujourd'hui aux plus anciens pour déterminer les contours, contenus et modes de gouvernance de notre futur système de santé, et l'on s'achemine vers la création d'Agences Régionales de Santé.

"Elus, Santé Publique & Territoires", qui plaide pour la territorialisation des politiques de santé, ne peut qu'y être favorable sur le principe,

- si l'objectif est bien de rendre ce système plus simple, plus lisible, plus démocratique et plus efficient,

- car il s'agit de mieux utiliser l'argent des citoyens et les moyens disponibles pour améliorer la santé de tous et réduire les inégalités de santé.

C'est pourquoi, ces futures ARS doivent, de notre point de vue, répondre à trois enjeux majeurs :

- Subordonner l'organisation de l'offre de soins, privés et publics, aux besoins de santé de la population déclinées par territoires et aux priorités du PRSP .

Ce n'est pas ce qui se fait dans l'élaboration, actuellement en cours, des Projets médicaux de territoires (PMT) , laquelle part le plus souvent de la situation actuelle de l'offre pour essayer de la rationaliser, sans véritablement se soucier des diagnostics locaux de santé.

Dans les futures ARS, le PRSP (budget actuel en Ile de France : environ 26 millions d'euros) devra déterminer le SROS (budget actuel en Ile de France : environ 25 milliards d'euros).

- Mettre en œuvre la nouvelle politique régionale de santé par des « Contrats Locaux de Santé Publique » - en développant la méthodologie des Ateliers Santé Ville – au niveau territorial le plus pertinent (ville, agglo, communauté de communes...) – impliquant les trois niveaux de collectivités territoriales.

Ces « CLSP », signés et co-pilotés par la Ville et l'Etat sous la responsabilité des ARS, devront coordonner l'ensemble des projets et actions locaux de santé, rassembler l'ensemble des acteurs pour répondre ensemble aux priorités locales de santé, déterminées et mises en action avec la participation des populations.

Les multiples financements de l'Etat et de l'Assurance Maladie, actuellement dispersés et plus ou moins transparents, devront être fusionnés et gérés par l'ARS.

Ce n'est pas ce qui se fait actuellement et la territorialisation des seuls PRSP est encore largement à inventer.

- Faire des Elus locaux des membres de plein droit de l'Exécutif et du Conseil d'Administration des futures ARS.

Aujourd'hui, la participation des élus locaux à l'élaboration et au suivi des SROS est dérisoire ; leur place dans le conseil d'administration des GRSP est plus significative, mais encore largement insuffisante.

Si le niveau régional est certes le plus pertinent pour la programmation des priorités en santé, il n'y aura pas d'amélioration notable de la santé publique et individuelle tant que son organisation ne sera pas légitimement inscrite dans les préoccupations des maires.

Nous sommes en effet convaincus que c'est au niveau local que peuvent au mieux être définis les besoins en santé et être organisées les réponses les plus adéquates, en mobilisant et en coordonnant toutes les ressources locales, appuyées sur la population et dans une logique ascendante.

Cela ne se fera pas sans l'engagement des Villes et de leurs élus. La création des futures ARS doit le rendre incontournable.

"Elus, santé Publique & Territoires" continuera à apporter sa contribution aux réflexions en cours.

Laurent EL GHOZI, Président de l'association ESPT au 06.14.87.27.33
Touria CHEMOURI, Chargée de mission ESPT au 06.64.25.44.05

Pour tout contact :